



**CONSULAT  
GÉNÉRAL  
DE FRANCE  
À NEW YORK**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Service social**

New York, le 20/10/2021

Objet : procès-verbal du second Conseil consulaire des bourses scolaires 2021/2022

La séance plénière du Conseil consulaire s'est tenue le 18/10/2021 à l'adresse suivante :

Consulat général de France  
934 5<sup>th</sup> Ave, New York, NY 10021, États-Unis

**Participants :**

**Étaient présents :**

*Membres de droit :*

- M. EPELBAUM Gérard, Conseiller des Français de l'étranger, Président du CCB, Représentant d'associations de Français à l'étranger (reconnue d'utilité publique) - UFE
- M<sup>me</sup> MICHEL Annie, Conseillère à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseillère des Français de l'étranger
- M. ORTOLI Richard, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseiller des Français de l'étranger
- M. PAGNI Patrick, Conseiller des Français de l'étranger
- M<sup>me</sup> RICHARD Pascale, Conseillère des Français de l'étranger

*Membres désignés :*

- M<sup>me</sup> BENZINE Marie-Hélène, Représentante d'associations de Français à l'étranger (reconnue d'utilité publique) - Français du Monde - ADFE
- M<sup>me</sup> DESALM Mireille, Représentante d'établissement d'enseignement, The École
- M. GUEGUEN Jean-François, Représentant d'établissement d'enseignement, FAA
- M<sup>me</sup> GUILLANT Emmanuelle, Représentante des parents d'élèves, LFNY
- M. PERROT Pierre-Ludovic, Représentant d'établissement d'enseignement, LK
- M. POURCHET Thierry, Représentant d'établissement d'enseignement, LFNY
- M<sup>me</sup> REYNA Stéphanie, Représentante d'établissement d'enseignement, FASNY
- M. ROBERT Jérémie, Consul général de France, Rapporteur général
- M<sup>me</sup> ROZE Judith, Conseillère de coopération et d'action culturelle adjointe
- M. SANTOS Joe, Représentant d'établissement d'enseignement, ISB
- M<sup>me</sup> VELOCITER Dominique, Représentante d'établissement d'enseignement, FASP

*Experts :*

- M<sup>me</sup> EPELBAUM Sylvie, Présidente d'une société de bienfaisance, Entraide française

- M<sup>me</sup> GABRIEL-CALDWELL Laëtitia, Représentante d'établissement d'enseignement, ISB
- M. LABAN Damien, Consul général adjoint
- M<sup>me</sup> MANISSIER Nadège, Vice-consule, Cheffe du service social
- M. MEGAL Steve, Représentant d'établissement d'enseignement, LK
- M<sup>me</sup> QUIROGA Aude, Représentante d'établissement d'enseignement, FASP

Secrétaire de séance : M. CHARLOT Loïc, Agent consulaire en charge des bourses scolaires

#### **Absents :**

- M. BRUEL Gaëtan, Conseiller de coopération et d'action culturelle
- M<sup>me</sup> CORVIN Kristina, Représentante des parents d'élèves, FASP
- M<sup>me</sup> CROSNIER Linda, Représentante des parents d'élèves, FAA
- M<sup>me</sup> ESTEY Evelyne, Représentante d'établissement d'enseignement, LFNY
- M. GIANNI Francis, Représentant d'établissement d'enseignement, FASNY
- M<sup>me</sup> GUEGUEN Anne-Sophie, Représentante d'établissement d'enseignement, FAA
- M. GUYOT Jean-René, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants
- M<sup>me</sup> KIENTZ Andrea, Représentante d'établissement d'enseignement, ISB
- M<sup>me</sup> LAUZY Emilie, Représentante d'établissement d'enseignement, UNIS
- M<sup>me</sup> MAYIFUILA Dina, Représentante des parents d'élèves, LK
- M. PONIATOWSKI Bolek, Représentant d'établissement d'enseignement, The École
- M<sup>me</sup> SYLVESTRE Clarissa, Représentante d'établissement d'enseignement, LFNY
- M<sup>me</sup> TOOTHE Pascale, Représentante d'établissement d'enseignement, FASNY
- M. VALLET Pascal, Représentant d'établissement d'enseignement, UNIS
- M. VESSEAU Jean-Yves, Représentant d'établissement d'enseignement, The École
- M<sup>me</sup> VOEKLER Priscille, Représentante des parents d'élèves, The École

#### **Ont été remis aux membres du Conseil consulaire les documents de travail suivants:**

- Ordre du jour,
- Guide du participant au CCB,
- Notes diplomatiques fixant le cadre des travaux des CCB et résumant les travaux de la CNB1 ;
- Éléments du barème,
- Instruction spécifique sur les bourses scolaires,
- Fiches de tarifs scolaires pour chaque établissement,
- Liste des pièces justificatives demandées et formulaire de demande de bourse,
- Liste synthétique anonymisée des demandes de bourses.

#### **Première partie avant examen des dossiers individuels**

Réuni au Consulat général de France sous la présidence de Monsieur Gérard EPELBAUM, Conseiller des Français de l'étranger, le 18 octobre 2021, le second Conseil consulaire en formation bourses scolaires et enseignement français à l'étranger pour l'année 2021-2022 a été ouvert à 8h50.

Le Président constate que le quorum est atteint, remercie les membres de leur présence et rappelle le principe de confidentialité des débats avant d'annoncer l'ordre du jour du CCB2. Il passe ensuite la parole à Monsieur Jérémie ROBERT, Consul général de France et Rapporteur général du Conseil consulaire.

Le Rapporteur général note la reprise en physique de ce rendez-vous et salue la résilience des établissements et de leur personnel pendant la crise sanitaire liée à la Covid-19. Il rappelle l'engagement de l'AEFE dans le cadre du plan de soutien exceptionnel de l'État aux établissements. Il précise enfin aux membres le contenu du dossier qui leur a été remis et qu'ils pourront conserver.

Le Rapporteur général poursuit avec la présentation des résultats de la dernière commission nationale, du bilan de l'année 2020-2021 de la campagne mondiale (rythme nord) et de New York et du cadre réglementaire et budgétaire pour 2021-2022.

**Bilan campagne 2020/2021 (rythme nord)** : 16 998 familles pour 27 728 élèves (- 2,7 %). Le nombre de boursiers effectif est de 23 119 (- 2,88 %). Montant total des bourses accordées : 102 177 721 € (+ 11,84 %). Par conséquent, le coût moyen par boursier est en forte hausse de 4 420 € contre 3 836 € en 2019/2020. (+ 15,22 %).

**Bilan de la première campagne de bourses scolaires pour New York** : 166 dossiers instruits (-24,5%). L'AEFE, après avis de la commission nationale, a validé les propositions du CCB1, ainsi que l'augmentation du seuil d'exclusion au titre du patrimoine immobilier à 300 000€.

Le Rapporteur général indique que 9 élèves ayant obtenu une bourse en CCB1 n'ont pas été scolarisés à la rentrée en précisant les motifs.

Il rappelle le cadre budgétaire des travaux, le montant total des dossiers recevables et des besoins après instruction par le poste (2 686 066,98\$), il annonce le montant de l'enveloppe limitative notifiée par l'AEFE suite au dialogue de gestion (2 918 632,08\$). Il précise qu'après avoir estimé au plus juste pour chaque famille les besoins en bourse de demi-pension et en pondérations, le Consulat général soumet les propositions d'aides complémentaires suivantes :

- 17 pondérations : 102 163,25\$
- 9 déplafonnements : 63 828,60\$
- 23 bourses Demi-pension et Transport : 39 288,40\$

Le Rapporteur général rappelle également les seuils d'exclusion patrimoine (mobilier : 100 000€ / Immobilier : 300 000€) ainsi que les éléments pris en compte dans le calcul des quotités et la formule utilisée dans ce cadre :

- Taux de chancellerie : 0,848
- Indice de Parité de Pouvoir d'Achat (IPPA) : abaissé de 139 à 133 pour NY
- Quotient familial maximum (Q max, seuil d'exclusion au titre des revenus) : sans changement à 23 000 € pour tout le réseau.

A l'unanimité, les élus ont rappelé leur désaccord avec la prise en compte dans le patrimoine mobilier de l'épargne retraite (401K et IRA), plaçant certaines familles hors barème alors que leur revenu leur permettrait de bénéficier d'une quotité de bourse. Cette spécificité du système de retraite américain par capitalisation est de nature à nuire à l'équité de traitement entre les Français de l'étranger, les retraites par répartition n'étant, elles, pas prises en compte. Le seuil d'exclusion actuel de 100 000€ ne permet pas de prendre en compte cette spécificité. A titre d'exemple, un plan de retraite d'un montant de 100 000€ permettrait de bénéficier d'une pension de seulement 833€/mois sur 10 ans.

Ils soulignent que sans ces plans de retraite, de nombreux demandeurs se retrouveraient sans pension ou avec une pension très faible. Ils précisent que cette épargne n'est généralement pas disponible avant le départ effectif à la retraite ou de l'entreprise. Enfin, le montant du 401K est imposable au taux de l'impôt sur le revenu (entre 10 et 37% selon les tranches) au moment du retrait des fonds.

Aucune demande de dérogation au patrimoine mobilier n'a toutefois été présentée à l'occasion de ce Conseil consulaire.

Concernant les tarifs scolaires des établissements, la hausse cette année est de +4,03 % en moyenne pour les 8 établissements de la circonscription. Le Rapporteur général rappelle que le reste à charge pour les familles, y compris celles boursières à 100%, est particulièrement élevé à l'ISB et au LFNY.

### **Observations suivant l'examen des dossiers / synthèse de la séance**

Au terme de l'examen des dossiers, les membres ont souhaité attribuer une ou plusieurs aides complémentaires :

- 23 pondérations à la hausse ;
- 28 attributions de bourse demi-pension ;
- 1 attribution de bourse transport ;
- 11 déplafonnements.

Le Consulat général adressera un courriel aux familles dès signature du présent PV, les informant de la proposition faite au niveau local. Les décisions définitives seront communiquées aux familles après la tenue de la Commission nationale à Paris les 14 et 15 décembre 2021.

Les familles qui ne seraient pas satisfaites de la décision en second conseil pourront demander une révision lors de la période hors commission qui s'ouvrira mi-décembre. La première campagne de bourses pour l'année scolaire 2022-2023 débutera au mois de janvier 2022.

Avant de clôturer la séance, le Président émet le souhait de connaître lors des prochains CCB :

- La part d'enseignants par établissement parmi les demandeurs de bourse ;
- Le pourcentage d'élèves français de chaque établissement.

La séance est close à 11h00.